

Communiqué de presse

Paris, le 27 mars 2024

LANCEMENT D'UN PARTENARIAT ENTRE LE MÉCÉNAT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET L'INSTITUT FRANÇAIS

Le mécénat de la Caisse des Dépôts et l'Institut français lancent en 2024 un nouveau partenariat visant à accompagner les jeunes professionnels de l'architecture et paysage, de la musique et de la danse sur la scène internationale.

Le mécénat de la Caisse des Dépôts et l'Institut français lancent un nouveau **programme d'accompagnement à l'échelle internationale des jeunes professionnels de l'architecture et paysage, de la musique et de la danse**. Ce partenariat est le fruit d'une coopération fructueuse de plusieurs années.

Structuré autour de trois axes majeurs – Architecture et paysage, Musique classique et Danse – le mécénat de la Caisse des Dépôts soutient des projets artistiques et culturels et sensibilise de nouveaux publics. Il contribue de manière significative à la vitalité culturelle du pays et à l'enrichissement de la scène artistique et architecturale. L'Institut français, fort de son expertise en accompagnement et en développement de projets culturels à travers le monde, assurera la continuité de l'engagement et de l'accompagnement de la Caisse des Dépôts à une échelle internationale.

Les partenaires **sélectionneront**, parmi les **lauréats du mécénat de la Caisse des Dépôts**, 2 à 3 compagnies en danse et 4 à 6 ensembles de musique, afin de **les conseiller, de les mettre en relation avec des partenaires internationaux, et de les accompagner dans leur mobilité à l'étranger, notamment via un soutien financier**. Un total de 80 000 € sera dédié au financement de ces mobilités.

En architecture, l'ambition de la collaboration entre le mécénat de la Caisse des Dépôts et l'Institut français est double :

- 1) **Promouvoir la visibilité des lauréats du concours des Albums des jeunes architectes et paysagistes et autres voies de l'architecture du Ministère de la Culture**, qui récompense de jeunes architectes et paysagistes européens dont les parcours professionnels se distinguent par leur force d'innovation et leur engagement environnemental et architectural. À cet effet, un film, réalisé par Christian Barani, promouvra le travail et la grande qualité des réalisations des lauréats. Il sera diffusé dans l'ensemble du réseau culturel français à l'étranger.

- 2) **Accompagner la mobilité à l'étranger de 2 à 6 lauréats du concours** en leur permettant d'intervenir sur des projets identifiés à l'échelle locale par les partenaires du réseau culturel français à l'étranger. 60 000 € seront dédiés au financement de ces mobilités.

Par le biais de ce partenariat inédit, **le mécénat de la Caisse des Dépôts et l'Institut français renforcent leur engagement commun en faveur de la diversité culturelle et de l'épanouissement des compagnies de danse, des ensembles musicaux et des jeunes architectes et paysagistes.**

L'Institut français

Acteur essentiel de la politique culturelle extérieure de la France, l'Institut français est placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture. Il assure deux missions fondamentales :

- Promouvoir la culture et la langue françaises dans le monde ;
- Œuvrer à la diversité culturelle dans le monde ;

Pour cela, il travaille très étroitement avec le réseau culturel français à l'étranger dont il vise notamment à amplifier l'action.

Contacts presse

Jean-Philippe Rousse

Directeur de la communication et du mécénat

jeanphilippe.rousse@institutfrancais.com

Néguine Mohsseni

Attachée de presse

neguine.mohsseni@institutfrancais.com